

Sudbury, le 6 novembre 2025

Appel de candidatures 2025 pour le Conseil d'administration de l'ACFO du grand Sudbury

Le Conseil d'administration de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) du grand Sudbury lance un appel de candidatures pour solliciter de nouveaux membres s'intéressant à se joindre au Conseil. Les postes d'administrateurs comportent un mandat d'une durée de trois (3) ans.

La période de mise en candidature débute le 6 novembre 2025. Toute personne qui désire poser sa candidature doit remplir le formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au bureau de l'ACFO par courriel à acfo@acfosudbury.ca ou par télécopieur (705-674-7803) **avant 16 h 30 le 20 novembre 2025.**

Dans l'éventualité de l'une des circonstances suivantes, veuillez noter que la candidature ne sera pas retenue, ni acheminée au comité de sélection :

- La mise en candidature est reçue après l'échéance établie;
- Le formulaire requis n'est pas dûment rempli ou est incomplet; ou
- La personne nominée ne remplit pas les critères d'admissibilité établis.

Responsabilités des membres du Conseil d'administration :

- Assister de façon assidue aux réunions mensuelles du Conseil d'administration;
- Participer à la retraite annuelle du Conseil ayant lieu typiquement en janvier ou février annuellement;
- Veiller à ce que la vision, la mission, le mandat, les politiques et les priorités stratégiques de l'organisme demeurent pertinents et à jour;
- Fournir des renseignements, des avis, des commentaires et(ou) des recommandations au Conseil d'administration ou à l'organisme, selon le besoin;
- Adhérer à la politique PG-2c – Code de conduite, de l'ACFO du grand Sudbury

Critères d'admissibilité :

- Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) au Canada
- Être résident(e) de la région du grand Sudbury (le territoire de l'ACFO du grand Sudbury s'étend de la ville d'Espanola à la Rivière-des-Français)
- Pouvoir communiquer aisément en français (tant à l'écrit qu'à l'oral)

- Avoir au moins dix-huit (18) ans lors de la date d'élection ou de la nomination
- Être sain(e) d'esprit
- Adhérer à la vision, à la mission et au mandat de l'ACFO du grand Sudbury
- Ne pas avoir déclaré faillite, fait une cession autorisée de vos biens au profit de vos créanciers ou été déclaré insolvable par un tribunal compétant au moment de votre nomination.

Un comité désigné passera au processus de sélection quelques jours suivant la date d'échéance pour les mises en candidature et communiquera avec toute personne ayant déposé sa candidature afin d'aviser du statut de la candidature, c'est-à-dire qu'elle ait été retenue ou pas. Une liste des candidat(e)s retenu(e)s sera présentée à l'Assemblée générale annuelle, et la sélection des candidat(e)s sera entérinée au cours de cette assemblée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'ACFO du grand Sudbury en composant le 705-674-5896, poste 200. La lettre d'appel, le formulaire de mise en candidature et la politique PG-2c sont disponibles sur le site Web de l'ACFO, au www.acfosudbury.ca.

VISION

Une communauté inclusive où il fait bon vivre en français

MISSION

Nous sommes au service de la communauté francophone sur notre territoire : nous écoutons, nous agissons, nous rassemblons. Ensemble, nous bâtissons une communauté forte, dynamique et influente.

MANDAT

*L'Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury veille au développement et à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne de la région. Elle collabore de manière active et stratégique avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent au développement de la francophonie et elle travaille avec d'autres partenaires de la société dans le but de bien répondre aux besoins et aux aspirations de la francophonie de son territoire, afin d'adhérer à la philosophie inclusive du « **pour, par et avec** ».*